

MAIRIE  
DE  
LOCMARIA  
56360 LOCMARIA BELLE ILE



Monsieur le Maire de LOCMARIA

à

Monsieur Gabriel BILLEAU  
18 rue du Génie  
35400 ST MALO

LOCMARIA, le 18 Janvier 1993

OBJET : Ex-zone NDb de Kerdalidec

N/Réf. : JYB/HS n° 168.93

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que le conseil municipal, dans sa séance du 16 décembre dernier, a examiné favorablement votre requête visant à rétablir la zone de loisirs de Kerdalidec.

Toutefois, ceci ne pourra être définitivement réglé qu'en fin de processus de révision du Plan d'Occupation des Sols.

Dans l'attente, soyez donc tout à fait serein. Votre parcelle ainsi que celles de vos voisins seront réintégrées dans la zone NDb. L'argument qui a prévalu, a été le fait que les parcelles sont très largement divisées et aménagées.

Vous prie de bien vouloir en informer l'ensemble de vos amis, propriétaires dans le secteur, et espérant avoir répondu à votre attente, je vous prie de trouver ici, Monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

*Avec mes meilleurs vœux  
de bonne et heureuse année 1993*

*Amicalement.*

Le Maire,

J.Y. BANNET



*M an*